Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Consulat Général de France à Moscou

(Dernière mise à jour: 24/02/2016)

VISA DE LONG SEJOUR POUR STAGIAIRE AIDE FAMILIAL – AU PAIR

- **Pour Moscou, le dépôt des demandes de visas a lieu au centre France Visas VFS (64 Prospekt Mira).**
- **La prise de rendez-vous** se fait au centre France Visa (+7 499 703 4974).

- **Pour les dépôts des demandes de visas en région, il convient de consulter** http://www.vfsglobal.com/France/Russia/
- **Document ou photocopie manquant = dossier incomplet = risque élevé de refus de visa.**
- Frais de dossier (non-remboursables) : contrevaleur (équivalent) en roubles de 99 euros.
- **Tous les documents en russe, sauf les passeports, doivent être traduits en français et notariés.**

LISTE DES DOCUMENTS A PRESENTER
EN 2 JEUX SEPARES (ORIGINAUX + PHOTOCOPIES) ET TRIES DANS L'ORDRE SUIVANT :

☐	1.	**1 formulaire OFII** (Office français de l'immigration et de l'intégration) téléchargeable sur le site-Internet du Consulat de France dûment complété.
☐	2.	2 **formulaires** de demande de visa de long séjour dûment remplis et signés.
☐	3.	3 **photographies d'identité** récentes aux normes (voir site internet du poste) dont 2 collées sur les formulaires.
☐	4.	- **Passeport international** (émis il y a moins de 10 ans ayant encore au minimum 1 an et 3 mois de validité) avec au moins 3 pages vierges + photocopie des pages d'identité du passeport et de toutes les pages portant des visas et des tampons; - **Passeport national** + photocopie de toutes les pages portant des annotations ou des tampons.
☐	5.	**Accord de placement visé par la DIRECCTE** (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du Travail et de l'Emploi. **Attention ! Sans document original, le dossier ne pourra être déposé.**
☐	6.	**Certificat d'inscription** à des cours de français dans un établissement d'enseignement français.
☐	7.	**Si l'intéressé est étudiant:** • diplômes obtenus, • certificat de scolarité, • notes de la dernière année scolaire.
☐	8.	**Si l'intéressé a une activité professionnelle** (ou est diplômé depuis plus d'un an) • attestation de travail avec salaire, • livret de travail, • diplômes obtenus.

• Le cas échéant, d'autres documents supplémentaires peuvent être demandés.
• Il est rappelé que la présentation d'un dossier complet n'entraîne pas nécessairement la délivrance du visa.